

sur les bords de la Seine, parce qu'il a fallu enlever pied à pied le 9e arrondissement. Les insurgés avaient occupé à peu près toutes les maisons; les rues étaient barricadées, et des communications ouvertes entre les cours permettaient aux insurgés de se porter à couvert sur un point quelconque du triangle que nous avons décrit. Les fenêtres, garnies de planches et de matelas, étaient devenues des meurtrières, et il a fallu enlever les maisons les unes après les autres avant d'arriver à la caserne des Célestins, qui n'a été emportée qu'à la suite d'un engagement très-vif.

On se trouvait enfin en face du faubourg Saint-Antoine, cerné depuis le matin et battu par le canon. Une partie des troupes est descendue jusqu'au pont d'Austerlitz qu'elle a enlevé: puis de là, remontant, sous les ordres du général Négrier, jusqu'à la place de la Bastille, par le boulevard Bourdon, elles se sont trouvées entre les barricades de la rue Saint-Antoine et du faubourg Saint-Antoine. Bientôt la rue Saint-Antoine a été complètement dégagée mais le brave général Négrier y a trouvé la mort. Peu de temps après le général Lamoricière, ayant enfin complètement occupé le faubourg du Temple et la ligne du boulevard où se sont livrés toute la journée des combats acharnés, a fait sur la place de la Bastille sa jonction avec la colonne du général Négrier.

Tous ceux qui ont été acteurs ou spectateurs dans ces luttes effroyables, tous les chefs de ce corps, tous les représentants qui ont parcouru le théâtre de cette lutte acharnée ne tarissent pas dans les éloges qu'ils doivent à la garde nationale, à la garde mobile et à l'armée.

Honneur à ces généreux citoyens dont trois journées de lutte ne ralentissent pas le zèle, à ces braves soldats qui combattent côte à côte de la milice citoyenne, et tombent pour la même cause, celle de la société et des lois.

Honneur aussi à la province qui a dévancé l'appel de la grande ville en proie à une lutte acharnée, qui, apprenant qu'une guerre impie était déclarée à l'ordre et à la famille, a compris que c'était la société entière qui était mise en péril et a voulu concourir à la défense de la cause commune. Honneur à ces gardes nationaux, qui, deux heures après les nouvelles reçues, étaient en marche sur Paris!

#### Prise du Panthéon.

La garde nationale mobile à cheval a pris une part très-active aux combats livrés samedi dans le quartier Saint-Jacques, aux abords du Panthéon. Cette jeune troupe combattait à pied. Le commandant Baclé a été percé de deux balles; mais on ne craint pas pour sa vie; Il n'

été vigoureusement secondé par le capitaine Huart; le capitaine Aubé, qui a été atteint d'une balle dans la cuisse, et deux balles dans le bras qui ont nécessité l'amputation. Les lieutenants Guillaumot et Charlus, faits prisonniers, ont été délivrés. Le capitaine Pélissier est resté entre les mains des insurgés. Les maréchaux-des-logis Quemard et Bernos ont été blessés grièvement; les gardes Legrand, Lucas, ont été blessés, ainsi que le brigadier Lesimple, l'adjudant Selle et bien d'autres dont les noms nous échappent. Trente gardes ont été tués ou blessés. C'est le brigadier Quesneau qui a pris le drapeau des insurgés sur la place du Panthéon. M. Langlebert, chirurgien du corps, n'a cessé de combattre que pour panser les blessés.

Les gardes mobiles à cheval se louent du concours vigoureux que leur a prêté la garde républicaine casernée rue des Grès, pendant un moment où ils se trouvaient dans la position la plus critique.

C'est le 16e bataillon de la garde mobile qui a été engagé à l'attaque du Panthéon, où il a perdu son commandant.

Il a fallu un grand nombre de coups de canon pour enfoncer les portes massives du Panthéon. Pendant ce temps, les insurgés faisaient des galeries un feu des plus meurtriers. Un jeune lieutenant d'artillerie, atteint d'une balle au genou, n'a prononcé que ces mots: "Prévenez le commandant pour qu'il me fasse remplacer par le maréchal-des-logis chef."

Lorsque les portes du Panthéon ont été enfoncées, on s'est battu dans l'église, mais les insurgés ont été forcés de se rendre; ils s'étaient réfugiés dans toutes les parties de l'édifice, et ce matin encore, on en a dit-on, découvert dans les caveaux. Ils ont été faits prisonniers.

#### Extraits du Moniteur.

—Le *Moniteur* de ce jour contient les pièces suivantes:

"Un très-grand nombre d'individus saisis les armes à la main ou porteurs de cartouches ont été incarcérés. Tous ont été souillés, soit au moment de leur arrestation, soit à leur arrivée à la préfecture de police. Sur plusieurs d'entre eux on a trouvé d'importantes sommes d'argent dont l'origine n'a pu être justifiée d'une manière satisfaisante, et les investigations sévères auxquelles procède le procureur-général près la cour d'appel ont fait recueillir des documents qui autorisent à penser que ces sommes ont été fournies à ces inculpés par des auteurs de désordre. C'est une nouvelle preuve que les déplorables événements qui ensanglantent la capitale sont l'œuvre de machinations dont les traces sont déjà manifestes et dont il est permis

d'espérer que l'ensemble n'échappera pas à la justice."

M. le général Perrot a été nommé commandant-supérieur de la garde nationale de Paris, en remplacement de M. Clément Thomas.

M. Dulac, colonel du 29e de ligne, a été nommé général de brigade, pour la bravoure qu'il a montrée pendant ces deux jours à l'attaque des barricades.

Nous recevons du ministère de l'intérieur la note suivante: "Le ministère de l'intérieur vient de rappeler officiellement au général en chef de la garde nationale que les familles des gardes nationaux qui ont succombé pour la défense de la république auront droit à des pensions et à des secours qui seront délivrés d'urgence à la caisse du ministère de l'intérieur. Il suffira, pour que le secours soit délivré, qu'un bulletin indique les nom, prénom, grade, profession, la légion, le bataillon, la compagnie, la blessure reçue et la nécessité du secours."

—Les insurgés ont, dans la journée du 25, envoyé des parlementaires à l'Hôtel-de-Ville et à l'Assemblée nationale; leurs propositions ont paru inacceptables, car ils demandaient le désarmement de la garde nationale, l'éloignement des troupes et 30 millions pour les ateliers nationaux. Les porteurs de ces propositions ont été arrêtés.

#### PROCLAMATION.

On vient d'afficher dans tout Paris les proclamations suivantes:

LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF A SES  
CITOYENS.

Tout citoyen actif appartient à la garde nationale.

Celui qui séjourne sur la voie publique, hors de ses rangs, manque à son devoir, en présence des dangers de la patrie.

J'adjure tout garde national de se réunir aux hommes dévoués qui donnent un si noble exemple.

Général CAVAIGNAC.

Paris, le 24 juin 1848.

LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF AUX  
CITOYENS DE LA GARDE MOBILE.

Vous êtes de dignes et braves enfants de la république; nous ne vous connaissons pas comme soldats; aujourd'hui nous vous connaissons.

Courage! vous venez de conquérir par votre valeur et votre dévouement votre place à côté de cette glorieuse armée de la patrie.

Général E. CAVAIGNAC.

Paris, le 24 février 1848.